

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

LE MERCREDI 16 DECEMBRE 2020 A 18 H 30
exceptionnellement à la salle polyvalente Louis Picard (rue Marcel Bonnafoux)
pour respecter les mesures de crise sanitaire Covid-19

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Rémi NICOLAS



ORDRE DU JOUR

- 1 – Information relative à la réception de création de trois groupes politiques au sein du Conseil municipal ;
- 2 – Désignation d'un représentant communal au sein du collège ;
- 3 – Organisation du temps de travail au sein du service technique ;
- 4 – Décision modificative n° 1 – modification de crédits ;
- 5 – Rapport d'orientation budgétaire 2021 ;
- 6 – Modification de la subvention votée au profit de l'ESCAL ;
- 7 – Règlement intérieur du Conseil Municipal des Enfants ;
- 8 – Règlement du marché hebdomadaire de plein air du samedi ;
- 9 – Règlement de la fête foraine ;
- 10 – Règlement du marché nocturne estival ;
- 11 – Signature du contrat Bourg-Centre Occitanie ;
- 12 – Demande de subvention pour l'aménagement des berges du Canabou ;
- 13 – Avenant n° 1 de prorogation à la concession d'aménagement à intervenir avec la Société Publique Locale (SPL) AGATE pour l'aménagement de la ZAC de Mézeirac ;
- 14 – Projet de création d'un parc naturel régional "Autour du Pays d'Uzès et du Pont du Gard" – approbation des statuts de l'association de préfiguration ;
- 15 – Présentation du rapport annuel 2019 de la SPL AGATE ;
- 16 – Contrôle des comptes et de la gestion de Nîmes Métropole par la Chambre Régionale des Comptes ;

- 17 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif de Nîmes Métropole ;
- 18 – Délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire (article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales).

► **Les rapports de présentation correspondants sont joints à cette présente convocation**

Composition du Conseil municipal

Maire : M. Rémi NICOLAS.

Adjoint au Maire : Mme Patricia POUBLANC – M. Laurent BOUTIN – Mme Frédérique CONDET – M. Jean-Pierre CATHEBRAS – Mme Diane ARRIAGADA – M. Bernard CHANTRIER – Mme Audrey RANC et M. Frédéric COURRENT.

Conseillers municipaux délégués : Mme Martine REARD – Mme Joëlle HUYNH – M. Denis CANTIER – Mme Liliane GUIRAUD – M. Christian BLANCARD – Mme Florence LIMONES – M. Eric PEREDES – M. Xavier BOUYER – M. Eric MARC – Mme Sophie GOMES – Mme Laïla ACHKAR – Mme Laure DELAMON – M. Renaud LEROI et M. Yohan MESSABIER.

Conseillers municipaux : M. Denis BRUYERE – M. Stéphane GUILLEMIN – Mme Julie DELVAL – Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA – M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.